PEAC

Objectif :

Permettre à chaque élève un accès équitable à l'éducation artistique et culturelle

Les axes :

- 1 Connaissances – 2 Pratique – 3 Rencontre

Dans les différents domaines artistiques et culturels : ***espace, visuel, son, langage, spectacle vivant, quotidien et culture scientifique***

Favoriser la cohérence et la continuité de l'enseignement artistique et culturel :

Travailler en équipe pour une expérience artistique partagée

(/ Cycle, /établissement, inter-établissement, avec les partenaires artistiques et culturels)

= Co-construction du projet

Mettre en œuvre une démarche de projet

Autour d'une notion artistique et culturelle,

mettant en jeu la créativité

Garder des traces

qui suivront l'élève tout au long de sa scolarité

Christine Chaumont CPD Arts visuels DSDEN 55 24 ave du 94° RI 55000 Bar le Duc christine.chaumont@ac-nancy-metz.fr